



GREEN FOR GROWTH FUND

TECHNICAL ASSISTANCE FACILITY

APERÇU DE LA FACILITÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE

PRÉSENTATION DU FONDS

La mission du Fonds est de promouvoir l'efficacité énergétique (EE), les énergies renouvelables (ER) et l'utilisation efficace des ressources en Europe du Sud-Est, en Europe Orientale, et dans la région Moyen Orient/Afrique du Nord. Pour ce faire, le Fonds propose principalement des solutions de financement aux entreprises et aux particuliers, via des partenariats avec des institutions financières, ainsi que des financements directs (financement de projets). De plus, le GGF fonctionne sous la forme d'un partenariat public-privé et est doté d'une structure risque/rendement à plusieurs niveaux.

FACILITÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU GGF

La Facilité d'Assistance Technique (FAT) a pour objectif de favoriser les activités de développement du GGF et d'assister les Institutions Partenaires dans leur développement dans le domaine de l'EE et de l'ER afin de remplir la mission du Fonds. Sa mission consiste à :

- Fournir une Assistance Technique ciblée pour aider le GGF à atteindre son objectif d'amélioration de l'EE et de réduction des émissions de CO₂
- Développer des programmes et des solutions sur mesure pour les partenaires du GGF

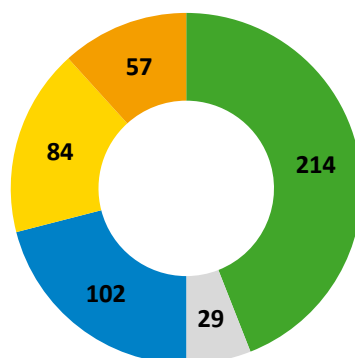
NOS ACTIVITÉS

- Prestation de projets sur le renforcement des capacités adaptés aux Institutions Partenaires afin de promouvoir des opérations de prêts d'EE et d'ER
- Soutien au développement de stratégies liées aux prêts, aux produits et au marketing d'EE/ER
- Formation du personnel et animation d'ateliers
- Amélioration des procédures environnementales & sociales
- Assistance à la mesure d'impact et aux audits énergétiques pour les économies d'énergie et la vérification de la réduction des émissions de CO₂
- Études de faisabilité financière et technique (documents bancables pour les projets d'ER)
- Renforcement de la gestion environnementale & sociale et suivi des capacités
- Réalisation d'études
- Campagnes de sensibilisation et conférences régionales

DOMAINES D'ASSISTANCE

- Renforcement des capacités des institutions financières et non-financières
- Sensibilisation et activités de pénétration du marché
- Analyses d'impact et audits énergétiques
- Recherches et analyses

TYPES DE PROJETS APPROUVÉS



- Développement des capacités des Institutions Financières (IF)
- Développement des capacités des Institutions Non-Financières (INF)
- Sensibilisation et pénétration du marché
- Analyses d'impact et audits énergétiques
- Recherches et analyses

L'ensemble des chiffres et des informations contenus dans cette fiche renvoient à la date du 30 juin 2022

www.ggf.lu





GREEN FOR GROWTH FUND

TECHNICAL ASSISTANCE FACILITY

LA FAT DU GGF EN CHIFFRES

VOLUME APPROUVÉ DES PROJETS D'AT COMBINÉS

23.6 millions EUR

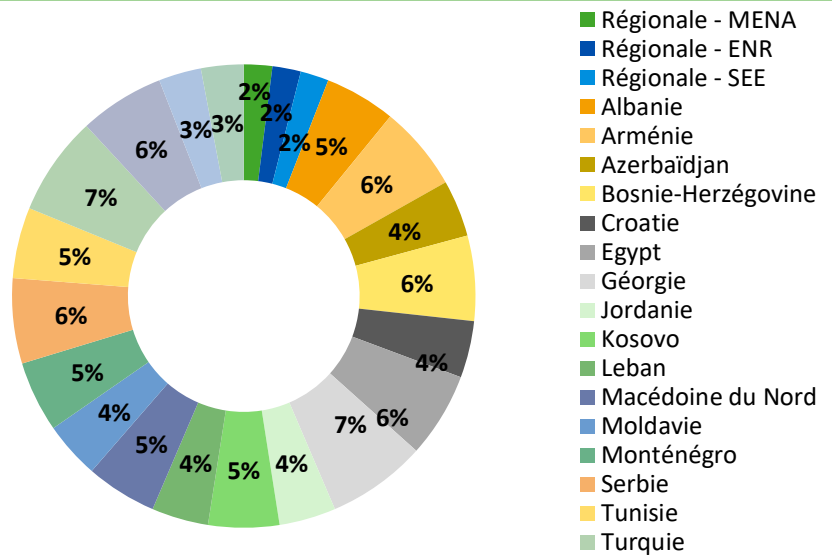
NOMBRE DE PROJETS D'AT APPROUVÉS

486 Projets

NOMBRE D'INSTITUTIONS SOUTENUES

132 Institutions Partenaires

DISTRIBUTION DES PROJETS PAR PAYS



CONTACT

Finance in Motion

Conseiller et Manager AT

Borislav Kostadinov

Carl-von-Noorden-Platz 5, 60596 Frankfurt a. M., Germany

T: +49 (0)69 271 035-659

E: b.kostadinov@finance-in-motion.com

www.ggf.lu

GGF Avis de non-responsabilité

Le GGF est un Fonds d'investissement au capital variable soumis à la loi du Grand-Duché de Luxembourg du 13 février 2007 et réservé aux investisseurs institutionnels, professionnels ou autres investisseurs tels que définis par la loi luxembourgeoise. La précision et la fiabilité de ce document ou des actifs du Fonds n'ont fait l'objet d'aucune approbation par une autorité quelconque. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être entendues comme une offre ou sollicitation dans une juridiction où la personne faisant l'offre ou la sollicitation n'est pas qualifiée pour le faire ou où la personne recevant l'offre ou la sollicitation ne peut pas le faire légalement. Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement du Fonds d'offrir ses actions, billets de trésorerie et/ou autres instruments à un investisseur. Le Fonds ne fournit aucune garantie quant à l'exhaustivité, l'exactitude ou la fiabilité du présent document. Aucun investissement ne saurait être réalisé sur une base autre que celle du document émis par le Fonds.

Ne peut être distribué, offert, vendu, transféré ou revendu aux ou dans les États-Unis d'Amérique, le Canada, le Japon, l'Australie, ni à un ressortissant des États-Unis ou de toute autre juridiction dans laquelle cette distribution, offre, vente, transfert ou revente serait interdite par la loi en vigueur. Ce document ne traite pas nécessairement tous les sujets importants ni ne couvre tous les aspects des sujets qu'il aborde. L'information contenue dans ce document ne constitue en aucun cas un conseil d'investissement, juridique, fiscal ou autre. Il a été rédigé sans tenir compte de la situation, financière ou autre, des personnes qui le reçoivent.

Ni le Green for Growth Fund, Southeast Europe SA, SICAV-SIF/la Facilité d'Assistance Technique du GGF, ni Finance in Motion, ni ses actionnaires, directeurs, membres, employés, conseillers ou agents ne représentent ni ne garantissent, en aucun cas, de façon expresse ou tacite, ou, dans la mesure où le droit applicable le permet, n'assument aucune responsabilité de quelque nature que ce soit quant à l'exactitude, la précision, la justesse, l'exhaustivité ou la pertinence, pour les investisseurs, des opinions, prévisions, projections, hypothèses et toutes autres informations contenues ou liées au présent document. De même, ils ne s'engagent, en aucun cas, à compléter lesdites informations si de nouveaux éléments venaient à apparaître ou si les circonstances venaient à changer. Le contenu de cette information est susceptible d'être modifié sans préavis.

© Green for Growth Fund, Southeast Europe SA, SICAV-SIF, 2022. Tous droits réservés. La traduction, réimpression, transmission, distribution, présentation, l'utilisation des illustrations et des tableaux, leur reproduction ou leur utilisation à toute autre fin est soumise à autorisation du titulaire de droit d'auteur et à mention de la source.

LuxFLAG Avis de non-responsabilité Les investisseurs ne doivent en aucun cas s'appuyer sur LuxFLAG ou sur le label LuxFLAG Label pour la protection de l'investisseur. LuxFLAG ne saurait être tenu pour responsable de la performance – ou défaut de performance - financière du Fonds. Le label LuxFLAG a été accordé au Fonds jusqu'au 31 décembre 2022.

L'ensemble des chiffres et des informations contenus dans cette fiche renvoient à la date du 30 juin 2022

Green for Growth Fund

Créé et financé par



Financé par



Conseillé par



Supported by

